

**Décision portant nomination de la
directrice comptable et financière
de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 16 octobre 2020 ;
- Vu l'absence d'opposition du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique ;

DECIDE

Article 1 : Madame Valérie HOULLIERE-LEMONNIER, née le 1^{er} mai 1967 à LAVAL (53), est nommée dans les fonctions de Directrice comptable et financière de la Caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} mars 2021.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le 30 NOV. 2020



Vincent Mazauric